



CEEAC

ECCAS

“ LA COMPLEMENTARITE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES ET LA CONVENTION DE KINSHASA¹”

Jeudi, 14 septembre 2017
Centre International des Conférences de Genève (CICG), **Salle 4**
13.15-14.30

Sous la Présidence :

Madame **AHMED SENE Achta**,
Assistante Spéciale Secrétariat du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale
(COPAX), CEEAC

Orateurs :

- **Missak KASONGO MUZEU**, Expert en Armes Légères/RSS, CEEAC
- **Nounou BOOTO MEETI**, Directrice Exécutive, Centre pour la Paix et la Sécurité-Prévention de la Violence Armée (CPS-AVIP), Birmingham, Royaume-Uni
- **NGALIM Eugène NYUYDINE**, Secrétaire Général du Réseau Actions et de lutte sur les Armes Légères en Afrique Centrale (RASALAC), Yaoundé, Cameroun

Les thèmes suivants seront développés :

LA CONVENTION DE KINSHASA ET LE TCA : QUELLE COMPLEMENTARITE ?

- La mise en œuvre de deux instruments par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale
- La contribution de la Société civile dans la mise en œuvre de deux instruments
- L'accompagnement de l'assistance technique et la coopération

Un sandwich sera servi



¹ Convention de l'Afrique centrale pour le Contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage